

30/09/2021

Fonds d'Epargne Salariale

**FINAMA ACTIONS
INTERNATIONALES**

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

	Pages
Informations concernant les placements et la gestion	3
Politique d'investissement	5
Informations réglementaires	10
Comptes annuels	17
Bilan actif en eur	17
Bilan passif en eur	18
Hors bilan en eur	19
Compte de résultat en eur	20
Annexes	21
1. Règles et méthodes comptables	21
2. Evolution de l'actif net en eur	23
3. Complément d'information	25
3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices	31
3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en eur	32
Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	34
Rapport annuel du Fonds Maître	38

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT – 25 rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris

Dépositaire

CACEIS BANK – 1-3 place Valhubert – 75013 Paris

Commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES – 6, place de la Pyramide – 92909 Paris La Défense

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds d'épargne salariale. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

Code AMF : 990000079139

Fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) soumis au droit français. Ce fonds d'épargne salariale est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : FCPE " Actions internationales ".

Objectif de gestion : Le FCPE est un fonds nourricier de la SICAV de droit français G FUND WORLD VISION(R). Son objectif de gestion est le même que celui de son maître, à savoir chercher à obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

La performance du FCPE FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES pourra être inférieure à celle de son maître, G FUND WORLD VISION(R), compte tenu de ses propres frais de gestion.

Indicateur de référence : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'actif du FCPE est composé en totalité et en permanence en actions I de capitalisation (IC) de l'OPCVM maître G FUND WORLD VISION(R) et, à titre accessoire, de liquidités.

Rappel de la politique d'investissement de l'OPCVM maître.

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds d'épargne salariale

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le fonds d'épargne salariale a un niveau de risque de 6. Il est identique à celui de l'OPCVM maître.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Recommandation : Ce FCPE pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans (accords de participation PEE, PEI ou PEG) et avant la retraite pour le PERCO et le plan d'épargne retraite.

Durée de blocage (sauf cas de déblocage anticipés prévus par le Code du Travail) : 5 ans pour le PEE, jusqu'à la retraite pour le PERCO et le plan d'épargne retraite.

Fréquence de valorisation : chaque jour de bourse Euronext Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France.

Modalités de souscription des parts : Les demandes de souscription, sont à adresser à GROUPAMA EPARGNE SALARIALE, au plus tard la veille du jour de valorisation et sont exécutées au prix d'émission conformément aux modalités prévues dans le règlement.

Modalités de rachat des parts : Les demandes de rachat, accompagnées s'il y a lieu des pièces justificatives, sont à adresser à GROUPAMA EPARGNE SALARIALE, au plus tard la veille du jour de valorisation.

Les rachats sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative. Le règlement est effectué dans un délai n'excédant pas un mois après l'établissement de la valeur liquidative suivant la réception de la demande de rachat.

Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans (accords de participation PEE, PEI ou PEG) et avant la retraite pour le PERCO et le plan d'épargne retraite.

Rappel du profil de risque de l'OPCVM maître.

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le fonds d'épargne salariale non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Politique d'investissement

En début d'exercice, au mois d'octobre, l'activité se maintient à des niveaux très inférieurs à ceux d'avant-crise, et en Europe, les enquêtes de conjoncture d'octobre sont ressorties en net retrait en raison de mesures de confinement. En politique, les négociations du Brexit ont repris mais des obstacles continuent d'entraver la finalisation d'un accord ; aux États-Unis, la course à la Présidence est entrée dans sa dernière ligne droite. Du côté des banques centrales, la BoJ et la BCE se sont abstenues d'intervenir à leurs réunions d'octobre, bien que les argentiers européens aient fait clairement allusion à de nouvelles actions à prévoir en décembre. La situation sanitaire s'est nettement dégradée en octobre. En Europe, le nombre de nouvelles contaminations quotidiennes dépasse largement les 20 000, et un record de nouveaux cas a été atteint outre-Atlantique vers la fin octobre. La deuxième vague oblige les gouvernements à de nouveaux confinements (plus ou moins stricts) en Allemagne, en France et en Irlande. Durant le mois, la hausse des contaminations au COVID-19 et l'affaiblissement des perspectives économiques ont tiré à la baisse les actions mondiales. Le dollar s'est déprécié face à l'euro, le yen et le yuan. Enfin, les cours du Brent ont baissé, en raison des craintes de diminution de la demande liées à la hausse des contaminations au COVID-19.

Sur la plan sectoriel, les utilities, les services de communication et les financières ont sur performé. L'énergie, les valeurs technologiques et la santé ont sous performé.

Au cours du mois, nous avons renforcé Apple et allégé T-Mobile et Microsoft. Nous avons également acheté Twilio (communications unifiées via le cloud).

En novembre, rebond spectaculaire des marchés financiers avec des performances record sur un certain nombre de marchés : CAC 40 (+20.1%), IBEX 35 (+25.1%) . Le S&P 500 affiche quant à lui une performance de +10.8%. Les marchés ont dans un premier temps profité des résultats des élections américaines avec la victoire de Joe Biden d'une part, mais un Sénat qui devrait rester républicain d'autre part. Par la suite, l'euphorie des marchés a été amplifiée par l'annonce des résultats préliminaires de Phase III positifs sur un vaccin contre le Covid-19 de la part de Pfizer et BionTech, puis celui de Moderna et dans une moindre mesure d'Astrazeneca. Le Royaume-Uni et l'Union européenne ont jusqu'au 31 décembre pour trouver un accord et éviter un « No Deal » mais les négociations bloquent toujours sur les mêmes points.

Sur le plan sectoriel, l'énergie, les financières et les industrielles ont surperformé. Les utilities, la consommation courante et la santé ont sous performé.

Au cours du mois nous avons vendu CVS Health (entrée d'Amazon sur le marché de la pharmacie) et allégé Microsoft, Apple, Nextera Energy ainsi qu'Amazon et Thermo Fischer Scientific. Parallèlement, nous avons renforcé les financières (Bank of America, Webster Financial) et les industrielles (Parker Hannifin, Raytheon Technologies et CAE).

Le mois de décembre a été contrasté, entre informations positives sur le front politique (ratification du Fonds de relance de l'UE, accord commercial entre Londres et Bruxelles, plan de soutien américain) ainsi que dans le domaine des vaccinations (les campagnes ont été lancées aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans l'UE) et mauvaises nouvelles concernant l'évolution de la pandémie (nouveaux records des contaminations et des décès aux États-Unis, nouvelles restrictions en Europe pour les fêtes et découverte d'une mutation au Royaume-Uni). A l'occasion des dernières réunions de politique monétaire de l'année, seule la BCE a instauré des changements en renforçant le PEPP de 500 milliards EUR et le prolongeant jusqu'à mars 2022. La Banque du Japon, la Fed et la Banque d'Angleterre ont quant à elles maintenu le statu quo. Depuis les annonces de vaccins efficaces en novembre, les marchés actions n'ont pas interrompu leur ascension, soutenus également par la posture accommodante des banques centrales. Le dollar a continué de s'affaiblir contre les autres grandes devises en décembre. Parallèlement, les taux ont continué de se replier fortement au Royaume-Uni sous l'effet de la découverte d'une mutation du virus et des nouvelles restrictions alors qu'ils ont rebondi aux États-Unis. Les annonces positives sur les vaccins ont permis aux cours du Brent de franchir à nouveau la barre des 50 USD le baril pour la première fois depuis février.

Sur le mois les secteurs les plus performants ont été les matériaux, les technologies de l'information et la consommation discrétionnaire. A l'inverse, les utilities, l'immobilier et l'industrie ont sous performé.

Dans ce contexte, nous avons allégé Intel et Microsoft pour renforcer Apple et acheter Qualcomm.

Début 2021, les campagnes de vaccination contre le Covid19 continuent d'accélérer dans le monde entier, mais les doutes autour des retards dans la production de doses inquiètent le marché avec Moderna et Pfizer qui ont annoncé des retards pour les livraisons en Europe. L'intensification de la propagation du virus, l'apparition de nouvelles variantes ainsi que les nouvelles restrictions annoncées en Chine et en Europe ont provoqué un retournement des marchés en fin de mois. Aux Etats-Unis, le mois a été marqué par l'invasion du capitol par les partisans de D. Trump et la victoire des démocrates au Sénat ; ce qui devrait faciliter les décisions prises par le nouveau président Joe Biden dont l'investiture s'est déroulée le 20 janvier. J. Biden a également dévoilé les détails de son plan de soutien de 1,900MdsUSD (American Rescue Plan), qui est destiné à soutenir les ménages et les entreprises en cette période de pandémie de Covid-19. La Fed a maintenu ses taux à 0- 0.25% et le même rythme de rachat à 120Mds\$/mois. La BCE a maintenu sa politique monétaire ultra accommodante en conservant ses taux à un niveau extrêmement bas. C. Lagarde prévoit le même rebond pour l'année 2021 (PIB de +3.9% sur la zone) après les nouvelles règles sanitaires dans plusieurs pays. Sur le front économique, les indices PMI manufacturiers du mois de décembre ont été globalement conformes aux attentes en Europe et aux États-Unis. A noter les bons chiffres de la production industrielle en Allemagne qui ont largement dépassé les attentes. Aux États-Unis, l'emploi est à nouveau en baisse, l'administration faisant état d'une perte de -140 000 emplois non agricoles par rapport à un consensus de +50 000. A noter le statut quo de l'Opep + concernant la production de pétrole. L'Arabie Saoudite réduira sa production d'un million de barils par jour pour les mois de février et mars, ce qui fera plus que compenser les légères augmentations de production convenues en Russie et au Kazakhstan. Durant le mois de janvier, l'énergie et la santé ont surperformé alors que la consommation courante et les industrielles ont sous performé.

En février, les perspectives à court terme restent dominées par le COVID-19, même si les vaccins ouvrent potentiellement une porte de sortie. Aux États-Unis, les chèques de 600 USD accordés à la fin de l'année dernière ont dopé les dépenses de consommation en janvier. En revanche, les perturbations des chaînes de production mondiales et la hausse des prix des matières premières, qui renchérit le coût des facteurs de production manufacturière, sont une tendance préoccupante au niveau international. Celle-ci n'a cependant pas encore entraîné d'augmentation durable des prix à la consommation. Du côté politique, Donald Trump a de nouveau été acquitté par le Sénat américain. Les taux d'emprunt d'états se sont inscrits en hausse sous l'effet combiné d'un accroissement des anticipations d'inflation et d'une embellie des statistiques économiques en Europe et aux États-Unis. Les marchés actions ont résisté à cette hausse des taux, malgré des inquiétudes en fin du mois. Suite à la vague de froid qui a perturbé l'offre de pétrole aux États-Unis et aux réductions de la production de l'Arabie Saoudite, ainsi qu'aux perspectives légèrement meilleures de la demande, les prix du Brent se sont adjugés 18 % sur un mois en février et ont atteint un plus haut sur 14 mois. Sur le mois, l'énergie, les financières et l'industrie ont sur performé. A l'inverse, les utilities, la santé et la consommation de base ont sous performé. Dans ce contexte, nous avons renforcé l'exposition à l'Amérique du nord et allégé l'exposition aux valeurs européennes.

En mars, on assiste à une nouvelle hausse mensuelle du MSCI World porté par les avancées des campagnes de vaccination dans le monde qui s'accroissent, notamment aux Etats-Unis où plus de 100 millions de doses de vaccins ont déjà été administrées. Sur le front politique, le mois a été marqué par les échanges tendus entre la Chine et les Etats-Unis, l'Union Européenne, le Canada et le UK. Sur le front économique, les prévisions de croissance continuent d'être révisées à la hausse : L'OCDE prévoit un rebond de l'économie mondiale de 5,6% en 2021 et de 4% en 2022. L'institution relève également ses prévisions de croissance pour les Etats-Unis à +6,5% en 2021 contre +3,2% précédemment annoncés. Le plan de relance à hauteur de 1900Mds\$ de Joe Biden est adopté. J. Powell déclare s'attendre à une hausse de l'inflation au cours de l'année et estime disposer des outils nécessaires pour y faire face. Le dernier jour du mois, J. Biden confirme par ailleurs déployer 2250Mds\$ sur 8 ans dans le cadre d'un plan d'infrastructures qui s'étendra sur tout le territoire. Pour financer ce plan, le président américain a décidé de remonter le taux d'imposition des sociétés de 21% à 28%. Dans ce contexte, les utilities, la consommation courante et les industrielles ont surperformé alors que la technologie, les services de communication et l'énergie ont sous performé. Au cours du mois, nous avons allégé Adobe, Cisco, Amazon et Nextera Energy pour renforcer General Motors, Estee Lauder, Honeywell ainsi que Motorola Solutions. Nous avons également acheté CME (Chicago Mercantile Exchange) qui devrait profiter de volumes accrus.

Dans ce contexte, nous avons allégé Canadian Natural Resources et renforcé Regeneron Pharmaceuticals.

FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

En avril, les marchés affichent un 3e mois consécutif de performance positive, portés à la fois par l'avancement des campagnes de vaccination à travers le monde et les plans de relance américains et européens qui continuent d'émerger. Le marché profite également des premiers chiffres de croissance du PIB T1 qui ressortent supérieurs aux attentes, notamment aux US, et par le démarrage de la saison de publications de résultats trimestriels qui s'avère jusque-là en moyenne au-dessus des attentes du consensus. Sur le front politique, les tensions sino-américaines reviennent sur les devants de la scène avec notamment la déclaration des Etats-Unis d'un éventuel boycott des jeux olympiques d'hiver de Pékin en 2022. Le rapprochement entre Taïwan et les USA fût également une source de conflit entre les 2 puissances. Sur le plan du Brexit, le Parlement européen a voté en fin de mois l'accord commercial entre l'UE et le UK. Sur le front économique, les prévisions de croissances ont été revues à la hausse par le FMI en début de mois qui table désormais sur une croissance mondiale de +6% en 2021 contre 5.5% précédemment et +4.4% en 2022. Aux USA, le PIB T1 a augmenté de +6.4% au T1 2021 en rythme annualisé, le plus élevé depuis 1984. Regain de l'inflation sur les prix à la production suite à la dynamique de croissance positive aux Etats-Unis et en Chine. J. Biden a dévoilé en fin de mois son nouveau plan de 1800Mds\$ destinés aux enfants, familles et à l'éducation américaine. Le président américain a également exprimé sa volonté de relever le taux marginal d'imposition (sur les revenus) de 37% à 39.6% et son souhait de doubler les taxes sur les plus-values à hauteur de 39.6% pour les américains dont les revenus annuels dépassent le million de dollars. La Fed a décidé de maintenir ses taux directeurs entre 0 et 0.25% et de garder son niveau d'achat d'actifs stable. Dans ce contexte les services de communication, l'immobilier et les technologies de l'information ont surperformé, alors que l'énergie, l'industrie et les utilities ont sous performé. Au cours du mois nous avons renforcé Microsoft, Apple et Murata Manufacturing.

En mai, les marchés clôturent le mois sur une quatrième hausse mensuelle consécutive, profitant largement de la saison de publication de résultats T1 qui s'est révélée en moyenne largement au-dessus des prévisions. L'avancée des campagnes de vaccination à travers le monde et la réouverture des voies touristiques entre certains pays ont également favorisé la reprise économique sur le mois de mai. Les marchés ont été animés par la publication des chiffres d'inflation aux USA au-dessus des attentes. La Commission européenne a revu à la hausse ses prévisions de croissance et table désormais sur une croissance de l'activité de +4.3% de la zone euro en 2021 et de +4.4% en 2022 contre 3.8% attendu précédemment pour les 2 années. Aux US, le Président américain poursuit la relance de son économie et a proposé en fin de mois un budget 2022 de près de 6.000Mds\$ comprenant de vastes investissements dans les infrastructures et des augmentations d'impôts pour les ménages aisés et les entreprises. Selon le département du Trésor, les hausses d'impôts proposées par J. Biden rapporteront 3 600Mds\$ au cours de la prochaine décennie. Sur le front du M&A, on notera l'annonce d'acquisition à la fin du mois de Deutsche Wohnen par Vonovia pour plus de 30Mds€, soit 52€ par titre.

Au cours du mois, la consommation discrétionnaire, L'IT et les utilities ont sous performé alors que l'énergie, les financières et les matériaux ont sur performé.

Dans ce contexte, nous avons vendu Alphabet, Centene, Netflix et Roper Technologies. Nous avons renforcé Apple, Amazon, Microsoft et acheté AGC au Japon (matériaux verre)

En juin, les marchés actions poursuivent le rebond ininterrompu depuis le mois de février avec une bonne dynamique des campagnes de vaccinations qui favorisent la reprise de l'économie. Toutefois, la contagion de certains variants (delta) et l'apparition de nouvelles mutations suscitent l'inquiétude quant à la sortie de la crise et limite la performance des indices depuis la mi-juin.

Sur le front économique, l'inflation occupe les devants de la scène ces derniers mois, le CPI estimé de la zone euro s'établit à +2% a/a pour le mois de mai, une nouvelle fois au-dessus des estimations du consensus qui tablait sur +1,9% a/a. Aux Etats-Unis, le CPI ressort à +5% a/a pour le mois de mai, au-dessus des estimations qui prévoyaient +4,7% a/a. La Fed table sur une première hausse des taux en 2023 plutôt qu'en 2024. La BCE a rassuré le marché en laissant sa politique monétaire inchangée et a confirmé l'accélération de son programme de rachat d'actifs. L'institution a relevé ses prévisions d'inflation et de croissance pour 2021 et 2022.

En début de mois, le G7 Finances s'est mis d'accord pour imposer un taux d'impôts minimal mondial sur les sociétés de 15% au moins sur le bénéfice étranger généré par les plus grands groupes multinationaux. Aux Etats-Unis, après plusieurs semaines de négociation, le Président Biden et les sénateurs ont trouvé un compromis sur le plan d'infrastructure US. Pour que le texte soit adopté, il faut l'accord d'au-moins 60 sénateurs. La décision finale est attendue en septembre.

En juin l'IT, l'énergie et la santé ont sur performé alors que les matériaux, les financières et les utilities ont sous performé.

FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

Dans ce contexte, nous avons allégé les valeurs financières (Webster Financial, Citigroup, ...) et renforcé Apple et Qualcomm dans la technologie ainsi que Thermo Fischer Scientific dans la santé.

En juillet, les marchés actions divergent significativement. D'un côté, les indices américains continuent de monter – toute correction étant immédiatement achetée par les particuliers et les hedge funds notamment via les grosses capitalisations –, et entraînant dans leur sillage les bourses européennes. De l'autre côté, les marchés asiatiques corrigent, entraînés notamment par l'action des autorités chinoises visant semble-t-il à reprendre le contrôle du secteur technologique.

À noter qu'en toile de fond, la progression du variant delta commence petit à petit à miner les perspectives de reprise économique dans le monde (avec une baisse des rendements obligataires en parallèle), tandis que les pressions inflationnistes semblent toujours d'actualité. Sur les marchés de matières premières, les prix du pétrole continuent de progresser le mois.

En Amérique et en Europe, le contexte de baisse de taux a été profitable aux valeurs de croissance et de rendement (technologie, santé, services de communication, services aux collectivités), tandis que les secteurs cycliques sous-performent (finance, énergie, matériaux, industrie).

Concernant le portefeuille, nous avons procédé à quelques arbitrages sur les actions japonaises.

En août, la progression des cas de COVID a continué de peser sur les indices de confiance en Europe et s'est reflétée dans les statistiques de l'économie réelle en Chine. Aux États-Unis, les contaminations atteignent un point culminant depuis le mois de janvier et menacent la reprise économique. D'une manière générale, l'inflation s'est apaisée durant le mois. Seule la zone euro a connu une accélération, en raison d'effets de base liés au retard des soldes d'été en 2020. Lors du symposium de Jackson Hole, Jerome Powell n'a pas fourni d'indications supplémentaires quant au tapering, la Fed attendant toujours de voir quelle sera l'évolution du marché du travail. Les actions ont poursuivi leur ascension entamée il y a six mois aux États-Unis et en Europe. Les indices japonais et chinois, quant à eux, ont rebondi en août après les pertes essuyées en juillet. En forte baisse les mois précédents, les taux mondiaux se sont légèrement redressés en août, mais demeurent nettement inférieurs à leurs plus hauts d'avril. La recrudescence des cas de COVID-19 dans le monde a pesé sur les prix du pétrole en début de mois, puis le prix du baril a quelque peu rebondi.

Sur le plan sectoriel, les valeurs technologiques et les financières ont sur performé. A l'inverse l'énergie et les matériaux ainsi que la consommation discrétionnaire ont sous performé.

Au cours du mois, nous avons renforcé et nous avons allégé les financières telles que JP Morgan et PNC Financial. Nous avons également allégé Mondelez dans la consommation courante et vendu AGC dans les matériaux au Japon. Parallèlement, nous avons renforcé Microsoft, CME, Nextera Energy ainsi que Chubb.

En septembre, les problèmes financiers de la compagnie chinoise Evergrande ont surpris les marchés mondiaux, et leur conséquences risquent de grever la croissance de la Chine. Fait inquiétant pour l'inflation mondiale, les prix du gaz se sont envolés sous l'effet de problèmes d'offre. Les enquêtes de conjoncture et les statistiques économiques du mois ont montré que la reprise est toujours sur les rails, malgré un léger ralentissement, tandis que l'économie japonaise devrait bénéficier d'une forte impulsion avec la levée de son état d'urgence à la fin du mois. La plupart des banques centrales ont maintenu le statu quo en septembre tout en préparant l'annonce du « tapering » (réduction des programmes d'assouplissement quantitatif) pour les prochains mois. Les actions se sont brutalement repliées vers la fin du mois à la suite de mouvements de panique à l'idée d'une possible contagion de la crise d'Evergrande. Les obligations ont fléchi dans l'ensemble du monde après la réunion du FOMC, où la Fed a annoncé le démarrage prévu de son « tapering » en novembre. Le dollar s'est apprécié contre les autres grandes devises pour le quatrième mois consécutif. Porté par les rationnements d'énergie dans le monde et par les craintes entourant l'offre, le prix du baril de Brent a brièvement touché 80 dollars, son niveau le plus élevé depuis fin 2018.

Les secteurs les plus performants ont été l'énergie, les financières et la consommation discrétionnaire alors que la technologie, la santé et les services de communication ont sous performé.

Dans les financières, nous avons allégé CME et renforcé Bank Of America, Webster Financial et Keycorp.

Sur la période, la valeur liquidative est passée de 32,7 EUR au 30/09/2020 à 42,85 EUR au 30/09/2021. La performance de Finama Actions Internationales s'établit à +31,03% contre + 33,34% pour l'indice de référence (le MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
G FUND - WORLD VISION R IC	10 720 488,14	2 786 390,42

Changements intéressant l'OPC

13 décembre 2020

- Mise à jour des frais courants suite à la clôture des fonds à fin septembre 2020.

15 février 2021

- Mise à jour des performances à fin décembre 2020

10 mars 2021

- Fonds catégorisation « article 6 »
Mise à jour réglementaire Disclosures ou SFDR (règlement (EU) 2019/2088)

07 juillet 2021

- Intégration des critères ESG entraînant la réécriture de la description de la stratégie d'investissement, en conformité avec les exigences AMF, SFDR, taxonomie et Label ISR.

Frais de gestion

Votre OPC est nourricier de la **SICAV G FUND – WORLD VISION R (Action IC)**. Le total des frais effectivement prélevés s'élève à **2,59%** de l'actif net).

Durant l'exercice, les frais de gestion indirects s'élèvent à **1,09%** TTC (représentant les frais courants du dernier exercice clos du fonds maître).

Informations réglementaires

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Commissions de mouvement

En conformité avec l'article 314-79 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée au FIA à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
 - une ' commission de mouvement ' intégralement perçue par le Dépositaire.
- La clé de répartition de la commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

Exercice du droit de vote

La politique de vote ainsi que le rapport sur les droits de vote sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion.

Intermédiaires Financiers

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

Frais d'intermédiation

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

Risque global

La méthode de calcul retenue par la société de gestion pour mesurer le risque global de ce FIA est de l'engagement.

Critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (« ESG »)

Les modalités de prise en compte, par la société de gestion, sans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sont disponibles sur son site internet : <http://groupama-am.fr>

Traitement des actifs non liquides

Chaque FIA présentant une poche d'actif considéré comme illiquide fait l'objet d'une analyse spécifique visant à s'assurer que l'illiquidité constatée est compatible avec le profil de risque du FIA.

Sont notamment pris en compte dans cette analyse la taille de la poche d'actif illiquide au vu de l'actif global du FIA ainsi que la typologie du FIA considéré (fonds ouvert à des investisseurs non professionnel, fonds ouvert à des investisseurs professionnel, fonds d'épargne salariale).

Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

Le pourcentage des titres non liquides est de : Néant.

Gestion des liquidités

Groupama Asset Management effectue une revue a minima trimestrielle du risque de liquidité de l'ensemble des FIA.

L'approche par les courbes de liquidité (courbe représentant le pourcentage de l'actif net du FIA pouvant être cédé à un horizon donné) est retenue pour appréhender et quantifier ce risque.

Pour chaque FIA, deux courbes de liquidité sont évaluées, l'une sous hypothèse de conditions normales de marché, l'autre sous hypothèse de conditions exceptionnelles de liquidité.

Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

Gestion des risques

Groupama Asset Management a défini et maintient opérationnelle une politique de gestion des risques comportant toutes les procédures nécessaires pour lui permettre d'évaluer pour chaque FIA géré son exposition aux risques de marché, de liquidité, de contrepartie, de crédit et aux risques opérationnels.

La politique de gestion des risques est adaptée à l'activité de la société et revue et approuvée périodiquement par les dirigeants qui s'assurent de son efficacité.

Les risques associés aux techniques employées auxquels s'expose l'investisseur sont détaillés pour chaque FIA au sein de son prospectus disponible sur demande auprès de la société de gestion. Le détail du profil du risque du FIA est également reporté dans le présent document partie « informations concernant les placements et la gestion ».

Effet de levier

Néant.

REMUNERATIONS

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2020, 108.6 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 25% d'OPCVM et 58% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
- Opérations
- Juridique
- Marketing
- Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle fait l'objet d'une vraie flexibilité et résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
- Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre).
- Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants-droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Christian Ferry, Président

Muriel Faure

Cyril Roux

Pierrette Lévêque

FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
(le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
(la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori.

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2020 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2019 ont été clôturées. Trois recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2020.

Masse salariale 2020	26 762 374 euros
<i>Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2019</i>	<i>6 459 435 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2016 et versé en 2020 (3^e tiers)</i>	<i>236 432 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2020 (2^e tiers)</i>	<i>210 087 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2020 (1^{er} tiers)</i>	<i>226 975 euros</i>

FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

La Masse Salariale 2020 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 91 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2020 de l'ensemble du personnel Identifié	14 826 782 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (54 collaborateurs)</i>	<i>7 822 602 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 004 180 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

25 rue de la Ville l'Evêque

75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

Comptes annuels

Bilan Actif au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
INSTRUMENTS FINANCIERS	41 441 281,63	24 417 936,50
OPC MAÎTRE	41 441 281,63	24 417 936,50
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
CRÉANCES	222 238,67	161 043,50
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	222 238,67	161 043,50
COMPTES FINANCIERS	164 941,08	94 703,42
Liquidités	164 941,08	94 703,42
TOTAL DE L'ACTIF	41 828 461,38	24 673 683,42

Bilan Passif au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	41 328 295,97	24 140 794,14
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	807 087,67	715 949,87
Résultat de l'exercice (a,b)	-571 046,16	-369 885,06
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	41 564 337,48	24 486 858,95
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
DETTES	264 123,90	186 824,47
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	264 123,90	186 824,47
COMPTES FINANCIERS	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	41 828 461,38	24 673 683,42

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors Bilan au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagement sur marché de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS	-	-
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagement sur marché de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de Résultat au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	2,85
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL (1)	-	2,85
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	757,63	537,87
Autres charges financières	-	-
TOTAL (2)	757,63	537,87
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-757,63	-535,02
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	519 201,55	326 261,59
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-519 959,18	-326 796,61
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-51 086,98	-43 088,45
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	-	-
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-571 046,16	-369 885,06

Annexes

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

► Règles d'investissement

Le FCPE est investi à 100% dans l'OPC maître.

Les titres détenus dans le portefeuille du FCPE nourricier FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES sont évalués sur la dernière valeur liquidative du maître.

Frais de gestion

► Frais de fonctionnement et de gestion :

Total de frais sur encours (TFE) : 1,50 % TTC maximum l'an de l'actif net à la charge du fonds. Le total des frais sur encours (TFE) recouvre l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires CAC.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 1,50 % TTC pris en charge par le fonds
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,10 % TTC pris en charge par le fonds
Commission de mouvement Perçue par Caceis Bank	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

► Rappel des frais de fonctionnement et de gestion du fonds maître G FUND – WORLD VISION R IC :

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,10 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : *
Commission de mouvement Perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0.10% Obligations et assimilés : max 0.05% Futures et options : max 2€ par lot
Commission de mouvement perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ TTC** Selon la complexité
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES	Capitalisation	Capitalisation

2. Evolution de l'Actif Net au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	24 486 858,95	19 291 262,63
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	17 294 875,55	13 255 141,54
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-8 786 685,25	-7 663 234,57
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	741 008,61	630 425,35
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-5 882,17
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transactions	-	-37,70
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	8 348 238,80	-694 019,52
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	12 360 169,33	4 011 930,53
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-4 011 930,53	-4 705 950,05
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-519 959,18	-326 796,61
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	41 564 337,48	24 486 858,95

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

Ventilation des souscriptions / rachats au 30/09/2021

	30/09/2021	30/09/2020
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	17 294 875,55	13 255 141,54
Versements de la réserve spéciale de participation	1 600 342,61	772 652,98
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	-	-
Versement de l'intéressement	1 478 767,29	1 102 890,95
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	-	-
Versements volontaires	1 764 417,86	921 770,56
Abondements de l'entreprise	3 542 728,71	2 147 118,17
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	8 908 619,08	8 310 708,88
Transferts provenant d'un CET	-	-
Transferts provenant de jours de congés non pris	-	-
Distribution des dividendes	-	-
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	-	<i>30 349,51</i>
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	8 786 685,25	7 663 234,57
Rachats	2 189 624,01	1 550 810,63
Transferts à destination d'un autre OPC	6 597 061,24	6 112 423,94

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. Complément d'information

3.1. Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan (hors EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
PASSIF								
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

3.5. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2021
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	167 419,93
	Autres créances	54 818,74
TOTAL DES CRÉANCES		222 238,67
DETTES		
	Achats à règlement différé	104 331,31
	Rachats à payer	53 203,29
	Frais de gestion fixe	106 589,30
TOTAL DES DETTES		264 123,90
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-41 885,23

3.6. Capitaux propres

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	446 616,3034	17 294 875,55
Parts rachetées durant l'exercice	-225 341,2492	-8 786 685,25
Solde net des souscriptions/rachats	221 275,0542	8 508 190,30
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	969 994,3581	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

3.7. Frais de gestion a la charge du fonds

	30/09/2021
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	519 201,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	-
Rétrocessions des frais de gestion	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			41 441 281,63
	FR0010318121	G FUND - WORLD VISION R IC	41 441 281,63
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			41 441 281,63

3.10. Tableau d'affectation des sommes distribuables

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-571 046,16	-369 885,06
Total	-571 046,16	-369 885,06

	30/09/2021	30/09/2020
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-571 046,16	-369 885,06
Total	-571 046,16	-369 885,06

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	807 087,67	715 949,87
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	807 087,67	715 949,87

	30/09/2021	30/09/2020
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	807 087,67	715 949,87
Total	807 087,67	715 949,87

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Actif net en EUR	11 319 018,96	15 445 915,01	19 291 262,63	24 486 858,95	41 564 337,48
Nombre de titres	393 849,8558	478 481,1600	582 879,1760	748 719,3039	969 994,3581
Valeur liquidative unitaire	28,73	32,28	33,09	32,70	42,85
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,54	0,61	0,72	0,95	0,83
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,41	-0,45	-0,46	-0,49	-0,58

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
G FUND - WORLD VISION R IC	EUR	827 666,899	41 441 281,63	99,70
TOTAL FRANCE			41 441 281,63	99,70
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			41 441 281,63	99,70
TOTAL Organismes de placement collectif			41 441 281,63	99,70
Créances			222 238,67	0,54
Dettes			-264 123,90	-0,64
Comptes financiers			164 941,08	0,40
Actif net			41 564 337,48	100,00
<hr/>				
Part FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES	EUR	969 994,3581		42,85



Certification du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

Aux porteurs de parts du FCPE FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 décembre 2021

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Virginie GAITTE



30/09/2021

Sicav de droit français

**G FUND - WORLD
VISION R**

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	11
3. Rapport de gestion	12
4. Informations réglementaires	16
5. Certification du commissaire aux comptes	23
6. Comptes de l'exercice	30

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action R, C - Code ISIN : FR0013285749

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : L'OPCVM a un objectif d'investissement durable. Il cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Indicateur de référence : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action A, C - Code ISIN : FR0013440666

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : L'OPCVM a un objectif d'investissement durable. Il cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Indicateur de référence : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

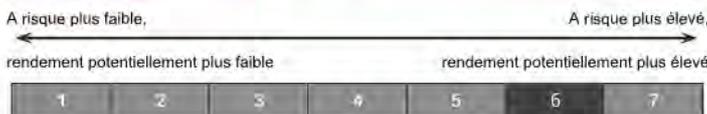
Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action I, D - Code ISIN : FR0000097156

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : L'OPCVM a un objectif d'investissement durable. Il cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Indicateur de référence : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action I, C - Code ISIN : FR0010318121

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : L'OPCVM a un objectif d'investissement durable. Il cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Indicateur de référence : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action M, C - Code ISIN : FR0010722330

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : L'OPCVM a un objectif d'investissement durable. Il cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Indicateur de référence : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action N, C - Code ISIN : FR0010722348

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : L'OPCVM a un objectif d'investissement durable. Il cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Indicateur de référence : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action G, C/D - Code ISIN : FR0010891168

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : L'OPCVM a un objectif d'investissement durable. Il cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Indicateur de référence : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report.

Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action O, C - Code ISIN : FR0010891176

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : L'OPCVM a un objectif d'investissement durable. Il cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Indicateur de référence : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

13 décembre 2020

Mise à jour des frais courants suite à la clôture des fonds à fin septembre 2020.

15 février 2021

Mise à jour des performances à fin décembre 2020.

10 mars 2021

Fonds catégorisation « article 6 ».

Mise à jour réglementaire Disclosures ou SFDR (règlement (EU) 2019/2088).

07 juillet 2021

Intégration des critères ESG entraînant la réécriture de la description de la stratégie d'investissement, en conformité avec les exigences AMF, SFDR, taxonomie et Label ISR.

Exercice 2021

En début d'exercice, au mois d'octobre, l'activité se maintient à des niveaux très inférieurs à ceux d'avant-crise, et en Europe, les enquêtes de conjoncture d'octobre sont ressorties en net retrait en raison de mesures de confinement. En politique, les négociations du Brexit ont repris mais des obstacles continuent d'entraver la finalisation d'un accord ; aux États-Unis, la course à la Présidence est entrée dans sa dernière ligne droite. Du côté des banques centrales, la BoJ et la BCE se sont abstenues d'intervenir à leurs réunions d'octobre, bien que les argentiers européens aient fait clairement allusion à de nouvelles actions à prévoir en décembre. La situation sanitaire s'est nettement dégradée en octobre. En Europe, le nombre de nouvelles contaminations quotidiennes dépasse largement les 20 000, et un record de nouveaux cas a été atteint outre-Atlantique vers la fin octobre. La deuxième vague oblige les gouvernements à de nouveaux confinements (plus ou moins stricts) en Allemagne, en France et en Irlande. Durant le mois, la hausse des contaminations au COVID-19 et l'affaiblissement des perspectives économiques ont tiré à la baisse les actions mondiales. Le dollar s'est déprécié face à l'euro, le yen et le yuan. Enfin, les cours du Brent ont baissé, en raison des craintes de diminution de la demande liées à la hausse des contaminations au COVID-19.

Sur le plan sectoriel, les utilities, les services de communication et les financières ont surperformé. L'énergie, les valeurs technologiques et la santé ont sous performé.

Au cours du mois, nous avons renforcé Apple et allégé T-Mobile et Microsoft. Nous avons également acheté Twilio (communications unifiées via le cloud).

En novembre, rebond spectaculaire des marchés financiers avec des performances record sur un certain nombre de marchés : CAC 40 (+20.1%), IBEX 35 (+25.1%) . Le S&P 500 affiche quant à lui une performance de +10.8%. Les marchés ont dans un premier temps profité des résultats des élections américaines avec la victoire de Joe Biden d'une part, mais un Sénat qui devrait rester républicain d'autre part. Par la suite, l'euphorie des marchés a été amplifiée par l'annonce des résultats préliminaires de Phase III positifs sur un vaccin contre le Covid-19 de la part de Pfizer et BioNTech, puis celui de Moderna et dans une moindre mesure d'Astrazeneca. Le Royaume-Uni et l'Union européenne ont jusqu'au 31 décembre pour trouver un accord et éviter un « No Deal » mais les négociations bloquent toujours sur les mêmes points.

Sur le plan sectoriel, l'énergie, les financières et les industrielles ont surperformé. Les utilities, la consommation courante et la santé ont sous performé.

Au cours du mois nous avons vendu CVS Health (entrée d'Amazon sur le marché de la pharmacie) et allégé Microsoft, Apple, Nextera Energy ainsi qu'Amazon et Thermo Fischer Scientific. Parallèlement, nous avons renforcé les financières (Bank of America, Webster Financial) et les industrielles (Parker Hannifin, Raytheon Technologies et CAE).

Le mois de décembre a été contrasté, entre informations positives sur le front politique (ratification du Fonds de relance de l'UE, accord commercial entre Londres et Bruxelles, plan de soutien américain) ainsi que dans le domaine des vaccinations (les campagnes ont été lancées aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans l'UE) et mauvaises nouvelles concernant l'évolution de la pandémie (nouveaux records des contaminations et des décès aux États-Unis, nouvelles restrictions en Europe pour les fêtes et découverte d'une mutation au Royaume-Uni). A l'occasion des dernières réunions de politique monétaire de l'année, seule la BCE a instauré des changements en renforçant le PEPP de 500 milliards EUR et le prolongeant jusqu'à mars 2022. La Banque du Japon, la Fed et la Banque d'Angleterre ont quant à elles maintenu le statu quo. Depuis les annonces de vaccins efficaces en novembre, les marchés actions n'ont pas interrompu leur ascension, soutenus également par la posture accommodante des banques centrales. Le dollar a continué de s'affaiblir contre les autres grandes devises en décembre. Parallèlement, les taux ont continué de se replier fortement au Royaume-Uni sous l'effet de la découverte d'une mutation du virus et des nouvelles restrictions alors qu'ils ont rebondi aux États-Unis. Les annonces positives sur les vaccins ont permis aux cours du Brent de franchir à nouveau la barre des 50 USD le baril pour la première fois depuis février.

Sur le mois les secteurs les plus performants ont été les matériaux, les technologies de l'information et la consommation discrétionnaire. A l'inverse, les utilities, l'immobilier et l'industrie ont sous performé.

Dans ce contexte, nous avons allégé Intel et Microsoft pour renforcer Apple et acheter Qualcomm.

Début 2021, les campagnes de vaccination contre le Covid19 continuent d'accélérer dans le monde entier, mais les doutes autour des retards dans la production de doses inquiètent le marché avec Moderna et Pfizer qui ont annoncé des retards pour les livraisons en Europe. L'intensification de la propagation du virus, l'apparition de nouvelles variantes ainsi que les nouvelles restrictions annoncées en Chine et en Europe ont provoqué un retournement des marchés en fin de mois. Aux États-Unis, le mois a été marqué par l'invasion du capitole par les partisans de D. Trump et la victoire des démocrates au Sénat ; ce qui devrait faciliter les décisions prises par le nouveau président Joe Biden dont l'investiture

s'est déroulée le 20 janvier. J. Biden a également dévoilé les détails de son plan de soutien de 1,900MdsUSD (American Rescue Plan), qui est destiné à soutenir les ménages et les entreprises en cette période de pandémie de Covid-19. La Fed a maintenu ses taux à 0- 0.25% et le même rythme de rachat à 120Mds\$/mois. La BCE a maintenu sa politique monétaire ultra accommodante en conservant ses taux à un niveau extrêmement bas. C. Lagarde prévoit le même rebond pour l'année 2021 (PIB de +3.9% sur la zone) après les nouvelles règles sanitaires dans plusieurs pays. Sur le front économique, les indices PMI manufacturiers du mois de décembre ont été globalement conformes aux attentes en Europe et aux États-Unis. A noter les bons chiffres de la production industrielle en Allemagne qui ont largement dépassé les attentes. Aux États-Unis, l'emploi est à nouveau en baisse, l'administration faisant état d'une perte de -140 000 emplois non agricoles par rapport à un consensus de +50 000. A noter le statut quo de l'Opep + concernant la production de pétrole. L'Arabie Saoudite réduira sa production d'un million de barils par jour pour les mois de février et mars, ce qui fera plus que compenser les légères augmentations de production convenues en Russie et au Kazakhstan. Durant le mois de janvier, l'énergie et la santé ont surperformé alors que la consommation courante et les industrielles ont sous performé.

En février, les perspectives à court terme restent dominées par le COVID-19, même si les vaccins ouvrent potentiellement une porte de sortie. Aux États-Unis, les chèques de 600 USD accordés à la fin de l'année dernière ont dopé les dépenses de consommation en janvier. En revanche, les perturbations des chaînes de production mondiales et la hausse des prix des matières premières, qui renchérit le coût des facteurs de production manufacturière, sont une tendance préoccupante au niveau international. Celle-ci n'a cependant pas encore entraîné d'augmentation durable des prix à la consommation. Du côté politique, Donald Trump a de nouveau été acquitté par le Sénat américain. Les taux d'emprunt d'états se sont inscrits en hausse sous l'effet combiné d'un accroissement des anticipations d'inflation et d'une embellie des statistiques économiques en Europe et aux États-Unis. Les marchés actions ont résisté à cette hausse des taux, malgré des inquiétudes en fin du mois. Suite à la vague de froid qui a perturbé l'offre de pétrole aux États-Unis et aux réductions de la production de l'Arabie Saoudite, ainsi qu'aux perspectives légèrement meilleures de la demande, les prix du Brent se sont adjugés 18 % sur un mois en février et ont atteint un plus haut sur 14 mois.

Sur le mois, l'énergie, les financières et l'industrie ont sur performé. A l'inverse, les utilities, la santé et la consommation de base ont sous performé.

Dans ce contexte, nous avons renforcé l'exposition à l'Amérique du nord et allégé l'exposition aux valeurs européennes.

En mars, on assiste à une nouvelle hausse mensuelle du MSCI World porté par les avancées des campagnes de vaccination dans le monde qui s'accroissent, notamment aux Etats-Unis où plus de 100 millions de doses de vaccins ont déjà été administrées.

Sur le front politique, le mois a été marqué par les échanges tendus entre la Chine et les Etats-Unis, l'Union Européenne, le Canada et le UK.

Sur le front économique, les prévisions de croissance continuent d'être révisées à la hausse : L'OCDE prévoit un rebond de l'économie mondiale de 5,6% en 2021 et de 4% en 2022. L'institution relève également ses prévisions de croissance pour les Etats-Unis à +6,5% en 2021 contre +3,2% précédemment annoncés. Le plan de relance à hauteur de 1900Mds\$ de Joe Biden est adopté. J. Powell déclare s'attendre à une hausse de l'inflation au cours de l'année et estime disposer des outils nécessaires pour y faire face. Le dernier jour du mois, J. Biden confirme par ailleurs déployer 2250Mds\$ sur 8 ans dans le cadre d'un plan d'infrastructures qui s'étendra sur tout le territoire. Pour financer ce plan, le président américain a décidé de remonter le taux d'imposition des sociétés de 21% à 28%.

Dans ce contexte, les utilities, la consommation courante et les industrielles ont surperformé alors que la technologie, les services de communication et l'énergie ont sous performé.

Au cours du mois, nous avons allégé Adobe, Cisco, Amazon et Nextera Energy pour renforcer General Motors, Estee Lauder, Honeywell ainsi que Motorola Solutions. Nous avons également acheté CME (Chicago Mercantile Exchange) qui devrait profiter de volumes accrus.

Dans ce contexte, nous avons allégé Canadian Natural Resources et renforcé Regeneron Pharmaceuticals.

En avril, les marchés affichent un 3e mois consécutif de performance positive, portés à la fois par l'avancement des campagnes de vaccination à travers le monde et les plans de relance américains et européens qui continuent d'émerger. Le marché profite également des premiers chiffres de croissance du PIB TI qui ressortent supérieurs aux attentes, notamment aux US, et par le démarrage de la saison de publications de résultats trimestriels qui s'avère jusque-là en moyenne au-dessus des attentes du consensus. Sur le front politique, les tensions sino-américaines reviennent sur les devant de la scène avec notamment la déclaration des Etats-Unis d'un éventuel boycott des jeux olympiques d'hiver de Pékin en 2022. Le rapprochement entre Taïwan et les USA fût également une source de conflit entre les 2 puissances. Sur le plan du Brexit, le Parlement européen a voté en fin de mois l'accord commercial entre l'UE et le UK. Sur le front économique, les prévisions de croissances ont été revues à la hausse par le FMI en début de mois qui table désormais sur une croissance mondiale de +6% en 2021 contre 5.5% précédemment et +4.4% en 2022. Aux USA, le PIB TI a augmenté de +6.4% au TI 2021 en rythme annualisé, le plus élevé depuis 1984. Regain de l'inflation sur les prix à la production suite à la dynamique de croissance positive aux Etats-Unis et en Chine. J. Biden a dévoilé en fin de mois son nouveau plan de 1800Mds\$ destinés aux enfants, familles et à l'éducation américaine. Le président américain a également

exprimé sa volonté de relever le taux marginal d'imposition (sur les revenus) de 37% à 39.6% et son souhait de doubler les taxes sur les plus-values à hauteur de 39.6% pour les américains dont les revenus annuels dépassent le million de dollars. La Fed a décidé de maintenir ses taux directeurs entre 0 et 0.25% et de garder son niveau d'achat d'actifs stable. Dans ce contexte les services de communication, l'immobilier et les technologies de l'information ont surperformé, alors que l'énergie, l'industrie et les utilities ont sous performé.

Au cours du mois nous avons renforcé Microsoft, Apple et Murata Manufacturing.

En mai, les marchés clôturent le mois sur une quatrième hausse mensuelle consécutive, profitant largement de la saison de publication de résultats TI qui s'est révélée en moyenne largement au-dessus des prévisions. L'avancée des campagnes de vaccination à travers le monde et la réouverture des voies touristiques entre certains pays ont également favorisé la reprise économique sur le mois de mai. Les marchés ont été animés par la publication des chiffres d'inflation aux USA au-dessus des attentes. La Commission européenne a revu à la hausse ses prévisions de croissance et table désormais sur une croissance de l'activité de +4.3% de la zone euro en 2021 et de +4.4% en 2022 contre 3.8% attendu précédemment pour les 2 années. Aux US, le Président américain poursuit la relance de son économie et a proposé en fin de mois un budget 2022 de près de 6.000Mds\$ comprenant de vastes investissements dans les infrastructures et des augmentations d'impôts pour les ménages aisés et les entreprises. Selon le département du Trésor, les hausses d'impôts proposées par J. Biden rapporteront 3 600Mds\$ au cours de la prochaine décennie. Sur le front du M&A, on notera l'annonce d'acquisition à la fin du mois de Deutsche Wohnen par Vonovia pour plus de 30Mds€, soit 52€ par titre.

Au cours du mois, la consommation discrétionnaire, L'IT et les utilities ont sous performé alors que l'énergie, les financières et les matériaux ont sur performé.

Dans ce contexte, nous avons vendu Alphabet, Centene, Netflix et Roper Technologies. Nous avons renforcé Apple, Amazon, Microsoft et acheté AGC au Japon (matériaux verre)

En juin, les marchés actions poursuivent le rebond ininterrompu depuis le mois de février avec une bonne dynamique des campagnes de vaccinations qui favorisent la reprise de l'économie. Toutefois, la contagion de certains variants (delta) et l'apparition de nouvelles mutations suscitent l'inquiétude quant à la sortie de la crise et limite la performance des indices depuis la mi-juin.

Sur le front économique, l'inflation occupe les devants de la scène ces derniers mois, le CPI estimé de la zone euro s'établit à +2% a/a pour le mois de mai, une nouvelle fois au-dessus des estimations du consensus qui tablait sur +1,9% a/a. Aux Etats-Unis, le CPI ressort à +5% a/a pour le mois de mai, au-dessus des estimations qui prévoyaient +4,7% a/a. La Fed table sur une première hausse des taux en 2023 plutôt qu'en 2024. La BCE a rassuré le marché en laissant sa politique monétaire inchangée et a confirmé l'accélération de son programme de rachat d'actifs. L'institution a relevé ses prévisions d'inflation et de croissance pour 2021 et 2022.

En début de mois, le G7 Finances s'est mis d'accord pour imposer un taux d'impôts minimal mondial sur les sociétés de 15% au moins sur le bénéfice étranger généré par les plus grands groupes multinationaux. Aux Etats-Unis, après plusieurs semaines de négociation, le Président Biden et les sénateurs ont trouvé un compromis sur le plan d'infrastructure US. Pour que le texte soit adopté, il faut l'accord d'au-moins 60 sénateurs. La décision finale est attendue en septembre.

En juin l'IT, l'énergie et la santé ont sur performé alors que les matériaux, les financières et les utilities ont sous performé. Dans ce contexte, nous avons allégé les valeurs financières (Webster Financial, Citigroup, ...) et renforcé Apple et Qualcomm dans la technologie ainsi que Thermo Fischer Scientific dans la santé.

En juillet, les marchés actions divergent significativement. D'un côté, les indices américains continuent de monter – toute correction étant immédiatement achetée par les particuliers et les hedge funds notamment via les grosses capitalisations –, et entraînant dans leur sillage les bourses européennes. De l'autre côté, les marchés asiatiques corrigent, entraînés notamment par l'action des autorités chinoises visant semble-t-il à reprendre le contrôle du secteur technologique.

À noter qu'en toile de fond, la progression du variant delta commence petit à petit à miner les perspectives de reprise économique dans le monde (avec une baisse des rendements obligataires en parallèle), tandis que les pressions inflationnistes semblent toujours d'actualité. Sur les marchés de matières premières, les prix du pétrole continuent de progresser le mois.

En Amérique et en Europe, le contexte de baisse de taux a été profitable aux valeurs de croissance et de rendement (technologie, santé, services de communication, services aux collectivités), tandis que les secteurs cycliques sous-performent (finance, énergie, matériaux, industrie).

Concernant le portefeuille, nous avons procédé à quelques arbitrages sur les actions japonaises.

En août, la progression des cas de COVID a continué de peser sur les indices de confiance en Europe et s'est reflétée dans les statistiques de l'économie réelle en Chine. Aux États-Unis, les contaminations atteignent un point culminant depuis le mois de janvier et menacent la reprise économique. D'une manière générale, l'inflation s'est apaisée durant le mois. Seule la zone euro a connu une accélération, en raison d'effets de base liés au retard des soldes d'été en 2020. Lors du symposium de Jackson Hole, Jerome Powell n'a pas fourni d'indications supplémentaires quant au tapering, la Fed attendant toujours de voir quelle sera l'évolution du marché du travail. Les actions ont poursuivi leur ascension entamée il y a six mois aux Etats-Unis et en Europe. Les indices japonais et chinois, quant à eux, ont rebondi en août

après les pertes essuyées en juillet. En forte baisse les mois précédents, les taux mondiaux se sont légèrement redressés en août, mais demeurent nettement inférieurs à leurs plus hauts d'avril. La recrudescence des cas de COVID-19 dans le monde a pesé sur les prix du pétrole en début de mois, puis le prix du baril a quelque peu rebondi.

Sur le plan sectoriel, la valeurs technologiques et les financières ont sur performé. A l'inverse l'énergie et les matériaux ainsi que la consommation discrétionnaire ont sous performé.

Au cours du mois, nous avons renforcé et nous avons allégé les financières telles que JP Morgan et PNC Financial. Nous avons également allégé Mondelez dans la consommation courante et vendu AGC dans les matériaux au Japon. Parallèlement, nous avons renforcé Microsoft, CME, Nextera Energy ainsi que Chubb.

En septembre, les problèmes financiers de la compagnie chinoise Evergrande ont surpris les marchés mondiaux, et leur conséquences risquent de grever la croissance de la Chine. Fait inquiétant pour l'inflation mondiale, les prix du gaz se sont envolés sous l'effet de problèmes d'offre. Les enquêtes de conjoncture et les statistiques économiques du mois ont montré que la reprise est toujours sur les rails, malgré un léger ralentissement, tandis que l'économie japonaise devrait bénéficier d'une forte impulsion avec la levée de son état d'urgence à la fin du mois. La plupart des banques centrales ont maintenu le statu quo en septembre tout en préparant l'annonce du « tapering » (réduction des programmes d'assouplissement quantitatif) pour les prochains mois. Les actions se sont brutalement repliées vers la fin du mois à la suite de mouvements de panique à l'idée d'une possible contagion de la crise d'Evergrande. Les obligations ont fléchi dans l'ensemble du monde après la réunion du FOMC, où la Fed a annoncé le démarrage prévu de son « tapering » en novembre. Le dollar s'est apprécié contre les autres grandes devises pour le quatrième mois consécutif. Porté par les rationnements d'énergie dans le monde et par les craintes entourant l'offre, le prix du baril de Brent a brièvement touché 80 dollars, son niveau le plus élevé depuis fin 2018.

Les secteurs les plus performants ont été l'énergie, les financières et la consommation discrétionnaire alors que la technologie, la santé et les services de communication ont sous performé.

Dans les financières, nous avons allégé CME et renforcé Bank Of America, Webster Financial et Keycorp.

Sur la période, la valeur liquidative (part IC) est passée de 37,62 EUR au 30/09/2020 à 50,07 EUR au 30/09/2021. La performance de G Fund World Vision[R] part IC s'établit à +33,09% contre +30,34 % pour l'indice de référence (le MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	65 113 755,05	54 432 090,29
APPLE INC	15 961 112,37	2 495 318,17
MICROSOFT CORP	13 824 813,27	4 024 299,60
AM IND MSCI PACIF EX JAP UCI ETF DR	3 691 290,40	13 319 266,72
AMAZON.COM INC	8 385 154,97	4 032 127,64
NEXTERA ENERGY GROUP	6 539 173,62	4 678 599,25
G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR		11 149 950,68
AMUNDI INDEX MSCI EMERGI MARK UCITSETFDR	5 058 424,73	5 842 036,70
ALPHABET- A	480 122,36	10 228 236,96
WEBSTER FINANCIAL CORP	4 392 310,72	5 815 533,69

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - o Prêts de titres :
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
 - o Change à terme :
 - o Future :
 - o Options :
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

- **TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

- **INTERMEDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

- **FRAIS D'INTERMEDIATION**

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

- **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 24 743 319,94 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

- **COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

- **ARTICLE 6 (SFDR)**

- Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.
- Cet OPCVM reste néanmoins exposé à des risques de durabilité. Ces risques de durabilité sont intégrés dans les prises de décisions en matière d'investissement et le suivi des risques.
- « Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

- **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- **INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%** En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

- **REMUNERATIONS**

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2020, 108.6 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 25% d'OPCVM et 58% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
- Opérations
- Juridique
- Marketing
- Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle fait l'objet d'une vraie flexibilité et résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
- Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre).
- Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
- De limiter le poids de la performance strictement financière
- D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants-droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Christian Ferry, Président

Muriel Faure

Cyril Roux

Pierrette Lévêque

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
(le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
(la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori.

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2020 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2019 ont été clôturées. Trois recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. **Informations quantitatives**

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2020.

Masse salariale 2020	26 762 374 euros
<i>Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2019</i>	<i>6 459 435 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2016 et versé en 2020 (3^e tiers)</i>	<i>236 432 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2020 (2^e tiers)</i>	<i>210 087 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2020 (1^{er} tiers)</i>	<i>226 975 euros</i>

La Masse Salariale 2020 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 91 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2020 de l'ensemble du personnel Identifié	14 826 782 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (54 collaborateurs)</i>	<i>7 822 602 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 004 180 euros</i>

• **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

G FUND - WORLD VISION R (ex MONDE GAN)

Société d'Investissement à Capital Variable

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif G FUND - WORLD VISION R (ex MONDE GAN) constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 décembre 2021

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Virginie GAITTE

G FUND WORLD VISION R

Société d'Investissement à Capital Variable

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Paris-La Défense, le 23 décembre 2021

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Virginie GAITTE

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2021 en EUR

ACTIF

	30/09/2021	30/09/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	695 601 578,44	441 826 718,83
Actions et valeurs assimilées	668 110 925,82	410 407 357,28
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	668 110 925,82	410 407 357,28
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	27 490 652,62	31 082 688,72
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	27 490 652,62	31 082 688,72
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		336 672,83
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		336 672,83
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	2 570 918,13	2 857 099,54
Opérations de change à terme de devises		
Autres	2 570 918,13	2 857 099,54
COMPTES FINANCIERS	4 041 715,84	19 186 297,04
Liquidités	4 041 715,84	19 186 297,04
TOTAL DE L'ACTIF	702 214 212,41	463 870 115,41

PASSIF

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	646 797 949,69	450 413 264,31
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	4 624 949,54	3 464 327,94
Report à nouveau (a)	1 634,08	1 852,25
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	46 705 822,90	6 043 984,30
Résultat de l'exercice (a,b)	3 073 772,19	2 909 833,17
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	701 204 128,40	462 833 261,97
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		336 672,83
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		336 672,83
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		336 672,83
Autres opérations		
DETTES	1 010 084,01	483 614,52
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 010 084,01	483 614,52
COMPTES FINANCIERS		216 566,09
Concours bancaires courants		216 566,09
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	702 214 212,41	463 870 115,41

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 1220		2 429 710,48
DJE 600 EUROP 1220		9 866 740,00
OSFT TOPIX IN 1220		10 508 304,06
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 332,95	65 797,18
Produits sur actions et valeurs assimilées	8 312 363,75	7 186 508,56
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	8 313 696,70	7 252 305,74
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	53 218,12	83 793,99
Autres charges financières		
TOTAL (2)	53 218,12	83 793,99
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	8 260 478,58	7 168 511,75
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	5 304 704,15	4 165 018,38
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	2 955 774,43	3 003 493,37
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	117 997,76	-93 660,20
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	3 073 772,19	2 909 833,17

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :
=> Dernier cours du jour de valorisation
NB : la place de cotation ISMA ne délivre que des cours veille et jamais de cours jour.
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie
=> Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Amérique
=> Dernier cours du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
 - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;

- en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

- **Opérations de gré à gré**

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

- **Opérations à terme ferme et conditionnelles**

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés taux sont évalués au cours de compensation de la veille
- Les options sur les marchés dérivés actions sont évaluées au cours de clôture du jour.
- Les options sur les marchés dérivés taux sont évaluées au cours de clôture de la veille.

- **Acquisitions et cessions temporaires de titres**

- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts Contractuels.

- **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**

- **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
- **Pour les swaps**

- Swaps de taux adossés ou non adossés

- Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché au nominal du contrat.

- Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

- **Frais de fonctionnement et de gestion :**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'Investisseur (DICI).

Actions IC, ID

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire Caceis Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,05% Futures et options : max 2€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

Action M

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,00% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire Caceis Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,05% Futures et options : max 2€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

Action N

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de Gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite Des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 2% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire Caceis Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,05% Futures et options : max 2€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**Dont 1% de frais de gestion financière et suivant le taux de TVA en vigueur.

Action G

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de Gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,90% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire Caceis Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,05% Futures et options : max 2€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

Action R

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de Gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite Des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire Caceis Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,05% Futures et options : max 2€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

Action A

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de Gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 2,30% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire Caceis Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,05% Futures et options : max 2€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action O

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de Gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire Caceis Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,05% Futures et options : max 2€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action G FUND - WORD VISION R - M	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND - WORLD VISION RG - G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action G FUND - WORLD VISION R - IC	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND - WORLD VISION R - ID	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action G FUND - WORLD VISION R - N	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND - WORLD VISION R - O	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND - WORLD VISION R - AC	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	462 833 261,97	468 455 822,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	176 288 718,94	131 790 291,66
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-92 661 208,03	-140 817 844,27
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	43 955 051,23	18 209 393,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 299 081,82	-13 420 738,27
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	5 464 577,02	10 605 282,10
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-25 901,23	-11 279 944,60
Frais de transactions	-710 596,68	-529 034,75
Différences de change	6 526 095,74	-20 282 762,73
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	99 841 248,61	18 944 852,19
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	182 265 350,29	82 424 101,68
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-82 424 101,68	-63 479 249,49
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	377,17	-605 624,04
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		-377,17
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	377,17	-605 246,87
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-964 188,95	-1 239 924,66
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 955 774,43	3 003 493,37
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	701 204 128,40	462 833 261,97

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							4 041 715,84	0,58
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	4 041 715,84	0,58								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	493 571 731,10	70,39	47 271 634,42	6,74	17 907 047,54	2,55	25 767 046,08	3,67
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	262 760,82	0,04	569 053,18	0,08			55 008,74	0,01
Comptes financiers	554 347,31	0,08	125 997,47	0,02	89 805,63	0,01	750 302,54	0,11
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2021
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	1 633 593,12
	Coupons et dividendes en espèces	937 325,01
TOTAL DES CRÉANCES		2 570 918,13
DETTES		
	Rachats à payer	229 926,77
	Frais de gestion fixe	780 157,24
TOTAL DES DETTES		1 010 084,01
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 560 834,12

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action G FUND - WORD VISI R M		
Actions souscrites durant l'exercice	15 821,3200	7 606 362,44
Actions rachetées durant l'exercice	-8 811,8180	-4 170 413,31
Solde net des souscriptions/rachats	7 009,5020	3 435 949,13
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	22 889,9470	
Action G FUND - WORLD VISION RG G		
Actions souscrites durant l'exercice	5,000	121 967,00
Actions rachetées durant l'exercice	-36,439	-999 987,10
Solde net des souscriptions/rachats	-31,439	-878 020,10
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 938,783	
Action G FUND - WORLD VISION R IC		
Actions souscrites durant l'exercice	2 283 881,486000	108 469 017,07
Actions rachetées durant l'exercice	-1 103 707,357000	-49 187 279,36
Solde net des souscriptions/rachats	1 180 174,129000	59 281 737,71
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	9 434 707,901000	
Action G FUND - WORLD VISION R ID		
Actions souscrites durant l'exercice	23 397,985	7 471 270,28
Actions rachetées durant l'exercice	-48 809,311	-16 368 198,84
Solde net des souscriptions/rachats	-25 411,326	-8 896 928,56
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	200 793,930	
Action G FUND - WORLD VISION R N		
Actions souscrites durant l'exercice	2 198,0810	3 982 944,98
Actions rachetées durant l'exercice	-2 165,8170	-4 083 349,35
Solde net des souscriptions/rachats	32,2640	-100 404,37
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	208,6950	
Action G FUND - WORLD VISION R O		
Actions souscrites durant l'exercice	973,701	13 418 503,18
Actions rachetées durant l'exercice	-478,527	-6 497 285,76
Solde net des souscriptions/rachats	495,174	6 921 217,42
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 312,328	
Action G FUND - WORLD VISION R AC		
Actions souscrites durant l'exercice	293 259,728000	35 218 653,99
Actions rachetées durant l'exercice	-92 769,677000	-11 354 694,31
Solde net des souscriptions/rachats	200 490,051000	23 863 959,68
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	213 619,413000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action G FUND - WORD VISI R M Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND - WORLD VISION RG G Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND - WORLD VISION R IC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND - WORLD VISION R ID Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND - WORLD VISION R N Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND - WORLD VISION R O Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND - WORLD VISION R AC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2021
Action G FUND - WORD VISI R M Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 60 565,88 0,69
Action G FUND - WORLD VISION RG G Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 378 484,60 0,50
Action G FUND - WORLD VISION R IC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 3 897 017,13 1,02
Action G FUND - WORLD VISION R ID Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 718 782,24 1,01
Action G FUND - WORLD VISION R N Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 8 369,81 1,53
Action G FUND - WORLD VISION R O Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 26 070,26 0,09
Action G FUND - WORLD VISION R AC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 215 414,23 2,03

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			24 743 319,94
	FR0010298331	GROUPAMA ASIE I	14 078 284,42
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	10 665 035,52
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			24 743 319,94

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1 634,08	1 852,25
Résultat	3 073 772,19	2 909 833,17
Total	3 075 406,27	2 911 685,42

	30/09/2021	30/09/2020
Action G FUND - WORD VISI R M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	79 831,03	52 234,45
Total	79 831,03	52 234,45

	30/09/2021	30/09/2020
Action G FUND - WORLD VISION RG G		
Affectation		
Distribution	692 700,54	651 429,09
Report à nouveau de l'exercice	11,57	6,36
Capitalisation		
Total	692 712,11	651 435,45
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	2 938,783	2 970,222
Distribution unitaire	235,71	219,32
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	126 866,06	139 350,31

	30/09/2021	30/09/2020
Action G FUND - WORLD VISION R IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 756 639,96	1 596 726,53
Total	1 756 639,96	1 596 726,53

	30/09/2021	30/09/2020
Action G FUND - WORLD VISION R ID		
Affectation		
Distribution	265 047,99	312 163,25
Report à nouveau de l'exercice	1 998,40	1 833,67
Capitalisation		
Total	267 046,39	313 996,92
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	200 793,930	226 205,256
Distribution unitaire	1,32	1,38
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	109 619,03	134 279,75

	30/09/2021	30/09/2020
Action G FUND - WORLD VISION R N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-464,71	-15,34
Total	-464,71	-15,34

	30/09/2021	30/09/2020
Action G FUND - WORLD VISION R O		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	428 389,17	298 512,24
Total	428 389,17	298 512,24

	30/09/2021	30/09/2020
Action G FUND - WORLD VISION R AC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-148 747,68	-1 204,83
Total	-148 747,68	-1 204,83

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	4 624 949,54	3 464 327,94
Plus et moins-values nettes de l'exercice	46 705 822,90	6 043 984,30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	51 330 772,44	9 508 312,24

	30/09/2021	30/09/2020
Action G FUND - WORD VISI R M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	792 857,77	80 817,33
Total	792 857,77	80 817,33

	30/09/2021	30/09/2020
Action G FUND - WORLD VISION RG G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	6 498 393,96	1 008 013,93
Capitalisation		
Total	6 498 393,96	1 008 013,93

	30/09/2021	30/09/2020
Action G FUND - WORLD VISION R IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	31 465 828,64	4 057 039,91
Total	31 465 828,64	4 057 039,91

	30/09/2021	30/09/2020
Action G FUND - WORLD VISION R ID		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	8 387 521,20	4 086 693,98
Capitalisation		
Total	8 387 521,20	4 086 693,98

	30/09/2021	30/09/2020
Action G FUND - WORLD VISION R N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	31 774,45	3 977,44
Total	31 774,45	3 977,44

	30/09/2021	30/09/2020
Action G FUND - WORLD VISION R O		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2 353 652,27	270 274,76
Total	2 353 652,27	270 274,76

	30/09/2021	30/09/2020
Action G FUND - WORLD VISION R AC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 800 744,15	1 494,89
Total	1 800 744,15	1 494,89

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Actif net Global en EUR	344 425 960,54	420 601 966,96	468 455 822,00	462 833 261,97	701 204 128,40
Action G FUND - WORD VISI R M en EUR					
Actif net	118 410 192,96	47 514 311,69	52 810 302,48	6 196 471,49	11 924 330,61
Nombre de titres	365 512,2590	128 066,3290	136 303,2710	15 880,4450	22 889,9470
Valeur liquidative unitaire	323,95	371,01	387,44	390,19	520,94
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	10,66	19,58	1,03	5,08	34,63
Capitalisation unitaire sur résultat	3,23	3,30	4,27	3,28	3,48
Action G FUND - WORLD VISION RG G en EUR					
Actif net	26 015 223,81	50 527 386,22	60 386 442,82	62 991 494,79	82 603 122,96
Nombre de titres	1 435,645	2 447,035	2 839,432	2 970,222	2 938,783
Valeur liquidative unitaire	18 120,93	20 648,41	21 267,08	21 207,67	28 107,93
+/- values nettes unitaire non distribuées			59,51	339,37	2 211,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	598,81	1 090,37			
Distribution unitaire sur résultat	117,79	288,00	266,86	219,32	235,71
Crédit d'impôt unitaire			47,141	46,915	(*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	79,99				

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Action G FUND - WORLD VISION RIC en EUR					
Actif net	154 350 109,19	235 465 792,75	274 962 559,02	310 610 158,04	472 424 141,70
Nombre de titres	4 891 905,239000	6 537 474,113000	7 334 696,589000	8 254 533,772000	9 434 707,901000
Valeur liquidative unitaire	31,55	36,01	37,48	37,62	50,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,04	1,90	0,10	0,49	3,33
Capitalisation unitaire sur résultat	0,21	0,21	0,29	0,19	0,18
Action G FUND - WORLD VISION RID en EUR					
Actif net	45 321 510,29	60 107 083,21	64 012 508,07	60 699 412,72	71 373 491,93
Nombre de titres	197 328,222	230 796,165	237 672,808	226 205,256	200 793,930
Valeur liquidative unitaire	229,67	260,43	269,33	268,33	355,45
+/- values nettes unitaire non distribuées		13,79	14,53	18,06	41,77
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,59				
Distribution unitaire sur résultat	1,59	1,53	2,14	1,38	1,32
Crédit d'impôt unitaire			0,575	0,592	(*)
Action G FUND - WORLD VISION RN en EUR					
Actif net	328 924,29	542 959,16	368 520,09	303 798,54	475 730,45
Nombre de titres	224,4750	326,1140	213,7090	176,4310	208,6950
Valeur liquidative unitaire	1 465,30	1 664,93	1 724,40	1 721,91	2 279,54
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	48,49	88,32	5,04	22,54	152,25
Capitalisation unitaire sur résultat	3,63	2,53	5,85	-0,08	-2,22

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Action G FUND - WORLD VISION R O en EUR					
Actif net		26 444 433,93	15 915 489,52	20 777 046,48	35 508 648,02
Nombre de titres		2 461,090	1 410,279	1 817,154	2 312,328
Valeur liquidative unitaire		10 745,00	11 285,34	11 433,83	15 356,23
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		227,37	29,99	148,73	1 017,87
Capitalisation unitaire sur résultat		124,68	184,26	164,27	185,26
Action G FUND - WORLD VISION R AC en EUR					
Actif net				1 254 879,91	26 894 662,73
Nombre de titres				13 129,362000	213 619,413000
Valeur liquidative unitaire				95,57	125,89
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				0,11	8,42
Capitalisation unitaire sur résultat				-0,09	-0,69

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	16 853	3 283 638,52	0,46
BASF SE	EUR	8 803	579 677,55	0,09
BIONTECH SE	USD	3 137	738 918,53	0,10
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	17 657	1 461 293,32	0,21
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	37 260	2 029 924,80	0,29
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	32 947	1 170 442,18	0,16
NEMETSCHEK	EUR	32 778	2 972 964,60	0,42
SAP SE	EUR	17 573	2 053 932,24	0,30
SIEMENS AG-REG	EUR	24 790	3 518 196,80	0,51
SIEMENS ENERGY AG	EUR	12 618	293 116,14	0,04
TOTAL ALLEMAGNE			18 102 104,68	2,58
AUTRICHE				
VOEST-ALPINE AG	EUR	289	9 259,56	
TOTAL AUTRICHE			9 259,56	
BELGIQUE				
AGEAS	EUR	104 543	4 476 531,26	0,64
TOTAL BELGIQUE			4 476 531,26	0,64
CANADA				
CAE	CAD	318 028	8 196 274,15	1,17
CDN NATURAL RESOUR COM NPV	USD	172 098	5 425 998,46	0,77
FRANCO-NEVADA CORP	USD	13 671	1 532 421,25	0,22
TECKMINCO	USD	586 117	12 597 760,45	1,80
TOTAL CANADA			27 752 454,31	3,96
CURACAO				
SCHLUMBERGER NV	USD	288 091	7 367 890,97	1,05
TOTAL CURACAO			7 367 890,97	1,05
DANEMARK				
GENMAB	DKK	4 198	1 585 833,96	0,23
NOVO NORDISK AS	DKK	29 472	2 462 886,49	0,35
TOTAL DANEMARK			4 048 720,45	0,58
ETATS-UNIS				
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	50 483	5 145 654,94	0,74
ADOBE INC	USD	22 951	11 401 138,72	1,62
AFC FIDELITY NALT INFORMATION SCES	USD	20 857	2 189 809,53	0,31
AMAZON.COM INC	USD	7 423	21 040 469,32	3,00
AMERICAN TOWER CORP	USD	21 238	4 863 693,50	0,69
APPLE INC	USD	315 464	38 516 032,62	5,49
AT AND T INC	USD	28 942	674 510,05	0,10
BANK OF AMERICA CORP	USD	187 029	6 850 494,89	0,98
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC.	USD	21 082	1 405 951,75	0,20
BROADCOM INC	USD	23 715	9 922 874,11	1,42
CHEVRONTEXACO CORP	USD	76 435	6 690 824,24	0,95

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CISCO SYSTEMS	USD	17 349	814 794,49	0,11
CITIGROUP	USD	56 719	3 434 608,41	0,49
CME Group-A Shs -A-	USD	30 064	5 016 416,86	0,72
COMCAST CORP CLASS A	USD	132 842	6 410 848,66	0,91
DISCOVER FINANCIAL SERVICES	USD	19 081	2 022 607,40	0,28
ECOLAB	USD	16 423	2 956 267,54	0,42
EQUINIX INC	USD	8 734	5 954 523,85	0,85
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	8 499	2 199 495,29	0,31
FACEBOOK INC-A	USD	21 743	6 367 277,94	0,91
GENERAL MOTORS CO	USD	255 422	11 616 802,81	1,66
GEN MILLS INC COM	USD	25 405	1 311 296,52	0,19
GILEAD SCIENCES INC	USD	207	12 475,90	
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	38 353	10 863 070,69	1,55
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	35 311	6 467 767,44	0,92
INCYTE	USD	18 298	1 085 928,16	0,15
IONIS PHARMACEUTICALS	USD	69 112	2 000 100,50	0,29
JPMORGAN CHASE & CO	USD	90 598	12 796 053,86	1,83
KEYCORP	USD	136 601	2 548 266,64	0,36
MAC DONALD'S CORPORATION	USD	24 702	5 139 047,60	0,73
MERCK AND	USD	163 675	10 607 557,92	1,51
METLIFE INC	USD	124 202	6 615 461,81	0,94
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	235 288	14 410 235,33	2,06
MICROSOFT CORP	USD	195 760	47 619 534,23	6,79
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	USD	106 473	5 345 009,83	0,76
MOTOROLA SOL. WI	USD	66 040	13 238 200,79	1,89
NEWMONT CORP	USD	73 050	3 422 593,73	0,49
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	258 616	17 521 487,83	2,50
NVIDIA CORP	USD	15 776	2 819 928,52	0,40
ORGANON & CO	USD	13 819	390 978,91	0,06
PARKER-HANNIFIN CORP	USD	27 500	6 634 928,17	0,95
PFIZER INC	USD	59 432	2 205 591,54	0,31
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	58 252	9 833 402,03	1,41
PROCTER & GAMBLE CO	USD	45 986	5 547 126,97	0,79
QUALCOMM INC	USD	73 623	8 193 532,54	1,17
RAYTHEON TECHNO	USD	274 034	20 325 262,21	2,90
REGENERON PHARMA	USD	12 067	6 301 140,74	0,89
THE COCA COLA COMPANY	USD	49 728	2 251 372,50	0,32
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	33 466	16 497 803,86	2,35
THE WALT DISNEY	USD	73 153	10 678 021,49	1,52
TMOBILE US INC	USD	91 181	10 051 585,11	1,44
TWILIO INC	USD	15 047	4 142 323,09	0,60
TYSON FOODS CL A	USD	66 120	4 503 656,59	0,64
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	34 422	11 605 377,52	1,66
UNITED RENTALS INC	USD	21 452	6 495 664,49	0,92
VAIL RESORTS INC	USD	24 202	6 975 864,45	1,00
WEBSTER FINANCIAL CORP	USD	132 253	6 214 675,68	0,89
TOTAL ETATS-UNIS			458 167 422,11	65,34

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
AXA	EUR	246 954	5 947 887,09	0,85
BNP PARIBAS	EUR	25 716	1 425 695,04	0,20
CAPGEMINI SE	EUR	14 011	2 524 081,65	0,36
EDENRED	EUR	50 995	2 377 896,85	0,34
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	3 128	127 935,20	0,02
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA-W/I	EUR	21 093	1 365 771,75	0,20
HERMES INTERNATIONAL	EUR	34	40 681,00	0,01
L'OREAL	EUR	12 709	4 535 206,65	0,65
L'OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	10 009	3 571 711,65	0,51
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	812	503 521,20	0,07
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	32 253	4 283 198,40	0,61
PERNOD RICARD	EUR	3 151	600 895,70	0,08
SANOFI	EUR	12 037	1 000 033,96	0,14
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	5 789	2 800 139,30	0,40
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	31 600	4 547 240,00	0,65
TOTALENERGIES SE	EUR	24 108	996 504,18	0,14
VINCI (EX SGE)	EUR	20 937	1 887 470,55	0,27
TOTAL FRANCE			38 535 870,17	5,50
IRLANDE				
JAZZ PHARMACEUTICALS PLC	USD	20 691	2 324 668,98	0,34
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	118 058	5 357 472,04	0,76
TOTAL IRLANDE			7 682 141,02	1,10
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	306 352	2 037 547,15	0,29
TOTAL ITALIE			2 037 547,15	0,29
JAPON				
HINO MOTORS LTD	JPY	400	3 251,11	
ISUZU MOTORS	JPY	398 371	4 537 941,10	0,65
KAKEN PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	48	1 705,67	
KDDI CORP	JPY	14	399,61	
MITSUBISHI HVY IND JPY50	JPY	176 100	4 118 219,92	0,58
MITSUBISHI TOKYO FINANCIAL GROUP INC	JPY	968 029	4 925 118,07	0,71
mitsui & CO Y50	JPY	64 736	1 233 544,88	0,17
MURATA MFG CO	JPY	90 400	6 962 996,25	1,00
NEC ELECTRONICS CORP	JPY	496 700	5 362 261,27	0,77
NIPPON TEL&TEL CP JPY50000	JPY	289 556	6 908 060,45	0,99
SHIMADZU CORP	JPY	85	3 230,81	
SONY GROUP CORPORATION.	JPY	41 300	3 977 976,16	0,56
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	JPY	25 180	767 999,65	0,11
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	14 800	5 684 918,82	0,81
TOYOTA MOTOR	JPY	180 000	2 784 010,65	0,39
TOTAL JAPON			47 271 634,42	6,74
NORVEGE				
DNB BANK ASA	NOK	93 855	1 854 973,90	0,26
TOTAL NORVEGE			1 854 973,90	0,26

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	17 463	11 279 351,70	1,61
HEINEKEN	EUR	13 016	1 174 043,20	0,16
ROYAL DUTCH SHELL - A	GBP	109 964	2 117 275,55	0,30
ROYAL DUTCH SHELL PLC-B SHS	GBP	10 318	198 017,25	0,03
ROYAL DUTCH SHELL RTS	EUR	10 318		
ROYAL DUTCH SHELL RTS	EUR	109 964		
ROYAL DUTCH SHELL RTS	GBP	109 964		
ROYAL DUTCH SHELL RTS	USD	10 318		
STELLANTIS NV	EUR	180 463	2 991 354,69	0,43
STMICROELECTRONICS NV	EUR	9 767	368 850,76	0,06
TOTAL PAYS-BAS			18 128 893,15	2,59
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	24 049	2 506 322,40	0,36
BP PLC	GBP	394 564	1 562 097,95	0,22
BT GROUP PLC	GBP	581 976	1 081 958,76	0,15
NATIONAL GRID PLC	GBP	51 745	532 530,13	0,08
VODAFONE GROUP PLC	GBP	238 860	314 848,91	0,04
TOTAL ROYAUME-UNI			5 997 758,15	0,85
SUEDE				
ERICSSON(LM) B	SEK	165 579	1 618 368,30	0,23
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	SEK	178 988	1 735 658,33	0,25
TOTAL SUEDE			3 354 026,63	0,48
SUISSE				
ALCON INC	CHF	14 679	1 032 458,75	0,14
CHOCOLAFABR.LINDT SPRUENGLI	CHF	22	2 236 425,86	0,32
CHUBB LIMITED	USD	36 139	5 409 546,33	0,77
GEBERIT NOM.	CHF	8 027	5 115 718,25	0,73
NESTLE NOM.	CHF	39 653	4 133 653,78	0,59
NOVARTIS AG-REG	CHF	9 645	685 436,45	0,10
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	14 870	4 703 354,45	0,67
TE CONNECTIVITY LTD	USD	60	7 104,02	
TOTAL SUISSE			23 323 697,89	3,32
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			668 110 925,82	95,28
TOTAL Actions et valeurs assimilées			668 110 925,82	95,28
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA ASIE I	EUR	3 930,3628	14 078 284,42	2,01
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	50,168	10 665 035,52	1,52
TOTAL FRANCE			24 743 319,94	3,53
LUXEMBOURG				
AM IND MSCI PACIF EX JAP UCI ETF DR	EUR	4 708	2 747 332,68	0,39
TOTAL LUXEMBOURG			2 747 332,68	0,39

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			27 490 652,62	3,92
TOTAL Organismes de placement collectif			27 490 652,62	3,92
Créances			2 570 918,13	0,37
Dettes			-1 010 084,01	-0,15
Comptes financiers			4 041 715,84	0,58
Actif net			701 204 128,40	100,00

Action G FUND - WORLD VISION R ID	EUR	200 793,930	355,45
Action G FUND - WORLD VISION RG G	EUR	2 938,783	28 107,93
Action G FUND - WORLD VISION R O	EUR	2 312,328	15 356,23
Action G FUND - WORLD VISION R IC	EUR	9 434 707,901000	50,07
Action G FUND - WORLD VISION R AC	EUR	213 619,413000	125,89
Action G FUND - WORD VISI R M	EUR	22 889,9470	520,94
Action G FUND - WORLD VISION R N	EUR	208,6950	2 279,54

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action G FUND - WORLD VISION RG G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	692 700,54	EUR	235,71	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	692 700,54	EUR	235,71	EUR

Décomposition du coupon : Action G FUND - WORLD VISION R ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	265 047,99	EUR	1,32	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	265 047,99	EUR	1,32	EUR